



COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE LA COMMISSION TECHNIQUE DU CODEP DU 26/07/2022 Saison 2021-2022

Mesdames, Messieurs,

La saison 2021-2022 a été une saison de reprise suite à la période d'inactivité liée à la pandémie. Cette réunion a été le moyen de faire le point sur les différentes actions réalisées sur cette précédente saison et de se projeter sur l'année 2022-2023.

SOMMAIRE :

I.	La saison 2021-2022.....	2
1)	La formation Initiateur de Club et TSI	2
2)	La Formation Guide de Palanquée	2
3)	La Formation 6-20 m (complément pour E2 : GP +Initiateur)	2
4)	La Formation MF1	2
5)	Le Bilan des TIV : F. Burtheret	2
6)	Bilan Financier Activité « Bouteille » saison 2021-2022	3
II.	La Saison 2022-2023	5
1)	Formation Initiateur de club et TSI.....	5
2)	Formation Guide de palanquée.....	5
3)	Formation Complémentaire 6-20 M	6
4)	Formation MF1.....	6
5)	Formation MF2.....	6
6)	Fonctionnement de la commission technique.....	6

I. La saison 2021-2022

1) La formation Initiateur de Club et TSI

Stage initial de Valence :

- Responsable de stage T. Gonthier
- 10 stagiaires représentant 6 clubs (AcquaClub, Coelacanthé, CSTT, CVP, CSABeauchastel, MJC Annonay)
- 4 TSI (Coelacanthé, CSTT, PCC)

Formation Complémentaire Initiateur :

- Session Zoom Février, mars (demande de certains candidats)
- Session mai, juin (candidat du CSTT passant son examen en Isère)

L'Examen Initiateur de club Mars 2022 :

- Support de L'AcquaClub
- 12 candidats, un échec
- 4 E4 dont 2 extérieurs Codep (dont le délégué CTR)
- 4 E TSI
- 3 « Jeunes TSI »
- Une Stagiaire MF1

2) La Formation Guide de Palanquée

Absence de candidats en nombre suffisant

3) La Formation 6-20 m (complément pour E2 : GP +Initiateur)

- 2 soirées Théoriques animées par Th Gonthier
 - Local du CYPREA
- Une sortie Mer avec 4 plongées à thème :
 - Animée par Th Lavergne (E4 Isère)
 - Participation de 3 E3 TSI CODEP 26/07/22
 - Une vraie réussite (8 candidats) : Coelacanthé, CVP ?
 - Une Stagiaire MF1 en capitalisation

4) La Formation MF1

Il n'y a pas eu de stage initial réalisé, faute d'un nombre suffisant de candidats :

- Aide pour le stage de « Capitalisation »
- Session mixte Zoom et présentielle
- Session Présentielle à Grenoble avec un groupe de l'Isère

5) Le Bilan des TIV : F. Burtheret

Les présidents de clubs doivent vérifier la mise à jour sur le site national du tableau des T.I.V. actifs de leur club et souhaitant encore l'être.

Copie fiche d'action examen initiateur de club :

Nature	Montant	Commentaires	Montant																
Restauration SARL Loviel	414,00	Facture FFESSM/AURA à venir	<table border="1"> <tr><td>Total paiement participants</td><td>548,00</td></tr> <tr><td>Total dépenses</td><td>616,56</td></tr> <tr><td>Déficit</td><td>-68,56</td></tr> </table>	Total paiement participants	548,00	Total dépenses	616,56	Déficit	-68,56										
Total paiement participants	548,00																		
Total dépenses	616,56																		
Déficit	-68,56																		
Carte nivozeu (11x12K)	132,00																		
Remboursement de frais Le Rumeur																			
Fourniture Papier	3,59		<table border="1"> <tr><td colspan="2">Couverture du déficit</td></tr> <tr><td>Ligne de crédit frais com. technique</td><td>70,56</td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>70,56</td></tr> </table>	Couverture du déficit		Ligne de crédit frais com. technique	70,56											Total	70,56
Couverture du déficit																			
Ligne de crédit frais com. technique	70,56																		
Total	70,56																		
Cartouches imprimante	66,97																		
Total Dépenses	616,56		Bilan	2,00															

Nature	Montant, valeur estimée
PISCINE 4 LIGNES D'EAU 26€/LIG	416,00
Prêt de 2 salles de réunion	40,74
Dépt. Délégué Amey/Grenoble	79,96
Total Avantages	536,70
Coût total réel de l'action	1153,26

Copie fiche d'action formation Complémentaire 6-20m :

Nature	Montant	Commentaires	Montant																
déplacement	440,00	en attente facture AURA	<table border="1"> <tr><td>Total paiement participants</td><td>2627,00</td></tr> <tr><td>Total dépenses</td><td>2424,00</td></tr> <tr><td>Déficit</td><td>-397,00</td></tr> </table>	Total paiement participants	2627,00	Total dépenses	2424,00	Déficit	-397,00										
Total paiement participants	2627,00																		
Total dépenses	2424,00																		
Déficit	-397,00																		
Plongée	1144,00	en attente facture AURA																	
Restauration	940,00	reglé par Codep																	
			<table border="1"> <tr><td colspan="2">Couverture du déficit</td></tr> <tr><td>AURA</td><td>190,00</td></tr> <tr><td>CODEP</td><td>194,00</td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>494,00</td></tr> </table>	Couverture du déficit		AURA	190,00	CODEP	194,00									Total	494,00
Couverture du déficit																			
AURA	190,00																		
CODEP	194,00																		
Total	494,00																		
Total Dépenses	2424,00		Bilan	7,00															

Nature	Montant, valeur estimée	
déplacement Grenoble Loviel	75,00	Le Rumeur Lavigne 20,40 péage+272 km AR
déplacement piscine les Jacques	188,00	Corroue 48,4 page+430 km AR
Déplacement Loviel Les Jacques	129,00	Coverstange Chevrie 41,80 péage+ 435 kmAR
Total Avantages	392,00	
Coût total réel de l'action	2738,00	

Le solde comptable apparait équilibré avec des coûts « acceptables » pour la formation 6-20 m, mais les coûts de déplacements des moniteurs ne sont pas pris en charge.

Examen initiateur de club : 110€ (déplacement délégué CTR, un E4 extérieur, E4 codep résident Isère)

Formation 6-20 m : 350 € (déplacement Grenoble -Valence, Valence-Saint cyr)

II. La Saison 2022-2023

Arrivée de 2 E4 filière professionnelle.

Demande du Comité directeur du CODEP que les moniteurs participent à hauteur de 50€ au sorties mer.

1) Formation Initiateur de club et TSI

- Responsable de Formation Th Gonthier :
 - Samedi 08 octobre 2022 : maison des bénévoles du sport
 - Lundi 10 et 17 octobre 2022 : Local du Cyprea et piscine polygone
 - 23 stagiaires inscrits, 1 TSI

Une étape intermédiaire est prévue le 08 janvier 2023 pour capitaliser l'expérience déjà acquise. Le lien Google forms a été envoyé fin décembre aux stagiaires.

Examen Initiateur de club le samedi 11 mars 2023 :

- Club organisateur Hippocampe club Montélimar
- Attention si 20 candidats au moins 6 E4 pour rentrer dans les temps (prise en charge des frais KM ?)

➔ Si vous voulez vous positionner pour 2024, commencez à y réfléchir.

2) Formation Guide de palanquée

- Au 04 octobre 2022, 6 candidats intéressés
- Sorties Technique décision en cours :
 - En raison des couts de formation
 - En raison de la demande du CD de faire participer les moniteurs, et de l'absence de solution pour les frais Km,
 - Exemples de couts hébergement, restauration, plongées sur st Cyr :

Hébergement :	Forfait 2 nuits	Forfait 1 nuit
COLO nuits # 20 personnes	700 €	500 €
St estève - studio 3 personnes	239,9	119,95 €
Plongées		
1 gratuité pour 4 stagiaires	28 €	
Restauration		
La Trattoria repas (plat + dessert)	21,5 €	
Participation Moniteur (décision Comité Directeur)		50 €
Acompte 30 %		

- Coûts prévisionnels en fonction des participants :

Nbre participants	Coût après subvention	Coût par participants
4GP/0SF1/2 Mon	1415 €	333 €
4GP/1SF1/2 Mon	1472 €	295 €
4GP/2SF1/3 Mon	1702,5 €	284 €
4GP/3 SF1/4 Mon	1822 €	260 €
6GP/2 SF1/ 4 Mon	1871 €	234 €
Forfait Isère	60€	260 €
Forfait Rhône	20€	250 €
Participation Moniteur (sur décision CD)	50 €	
Subvention codep 8 €/j sub Aura 10€/j		

3) Formation Complémentaire 6-20 M

A ce jour pas de demande, mais prévue en mars 2023.

- Formation déléguée par la CTR (déclaration préalable)
- Responsabilité E4 directeur de stage
- Durée 14h de formation dont 7h de formation théorique et 4 plongées en milieu naturel

4) Formation MF1

Pas de stage initial prise en charge possible Codep 69, ou Codep 38

Capitalisation

- Reprise des séances en salle si demande, présentiel et zoom
- Lors de sorties techniques (codep ou codep extérieurs)
- Fonction de la disponibilité des E4 et de la demande des stagiaires

5) Formation MF2

- Organisée par la CTR
- Stage initial régional LYON 28/29/30 janvier 2023 et 04/05/06 février 2023
- Détails sur le site de la CTR
- Nécessite encadrement IN/IR

6) Fonctionnement de la commission technique

Informations pratiques :

- Une adresse mail : comtechnique2607@gmail.com
- Eco système Google facilite l'administratif
- Courriers envoyés aux présidents de club
- Courriers envoyés aux MF1 qui ont transmis leur adresse



CODEP Drôme -Ardèche
Commission Technique



Choix des moniteurs qui participent aux formations :

- Fonction du profil des stagiaires
 - GP E3 minimum
 - SF1 E4 minimum
 - SF2 IR minimum
 - 1 Encadrants pour 2 stagiaires
- Parmi les moniteurs référencés, et que j'ai vu travailler dans l'eau
- Cas particuliers des E4 :
 - En fonction de leur disponibilité
 - Au sein de la CTR
 - Pour sortir les stagiaires d'une « façon de faire unique »

Cas des jurys d'examens :

- Les examens sont délégués au Codep par délégation
- La CTR nomme le présidents et le Délégué CTR

La commission technique fonctionne par l'implication de ses moniteurs, sans leur action elle n'existerait pas.

Merci à tous de votre confiance
Yves LE RUMEUR

FIN DE COMPTE-RENDU